

CADRE DE VIE — MOBILITÉS

Le Département œuvre au quotidien à la mobilité de tous. Il entretient, sécurise et adapte le réseau routier départemental en préservant l'environnement. Il développe une offre de transport adaptée à tous les publics. Il prépare l'avenir via le Grand Paris express et Tzen 2. Il encourage les modes de déplacements alternatifs : vélo et covoiturage.